

**Sujet:** [ADRIEN] COPIL 2 et COTECH

**De :** Arnaud DOWKIW <Arnaud.Dowkiw@orleans.inra.fr>

**Date :** 21/11/2012 11:10

**Pour :** arnaud.dowkiw@orleans.inra.fr, Marc Villar <marc.villar@orleans.inra.fr>, vguerin <vanina.guerin@orleans.inra.fr>, brigitte.viguiet@orleans.inra.fr, Jerome Rousselet <jerome.rousselet@orleans.inra.fr>, Emmanuelle MAGNOUX <emmanuelle.magnoux@orleans.inra.fr>, Christelle Robinet <christelle.robinet@orleans.inra.fr>, Jacques Garcia <jacques.garcia@orleans.inra.fr>, Lieutier <francois.lieutier@univ-orleans.fr>, Stéphanie Bankhead-Dronnet <stephanie.bankhead@univ-orleans.fr>, xavier.pineau@univ-orleans.fr, carine.martin@univ-orleans.fr, brigitte.musch@orleans.inra.fr, thierry.lamant@orleans.inra.fr, benedictte.leguerroue@orleans.inra.fr, Jean-Pierre Rossi <jean-pierre.rossi@supagro.inra.fr>, carole.kerdelhue@supagro.inra.fr, Sophie PIERON <sophie.pieron@fredon-centre.com>, "Maryse Merieau" <maryse.merieau@fredon-centre.com>, Farnaz MONTREUIL <farnaz.montreuil@fredon-centre.com>, Caroline Gutleben <caroline.gutleben@plante-et-cite.fr>, MERCIER-ROUSSEAU Angéline <amercier@ville-orleans.fr>, "THOMAS Alexis (Agglo)" <althomas@agglo-orleans.fr>, CHEVALLIER Bernard - Ville de Fleury les Aubrais <bernard.chevallier@ville-fleurylesaubrais.fr>, Gérard Marcolin <gerard.marcolin@ville-fleurylesaubrais.fr>, Techniques <techniques@ville-saran.fr>, Jean-Pierre ORANGE <jporange@ville-saintjeandebroye.fr>, FLEURY Bernard <bfleury@ville-orleans.fr>, ifc@crpf.fr, "sebastien.lehmann@orleans.inra.fr" <sebastien.lehmann@orleans.inra.fr>, "catherine.pasquier@orleans.inra.fr" <catherine.pasquier@orleans.inra.fr>, arbocentre@orleans.inra.fr, catherine.sindou@orleans.inra.fr, Olivier Bertel <olivier.bertel@orleans.inra.fr>, "thomas.servouse@orleans.inra.fr" <thomas.servouse@orleans.inra.fr>, marie.berteloot@orleans.inra.fr, florie miard <floriemi@hotmail.fr>



Bonjour,

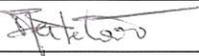
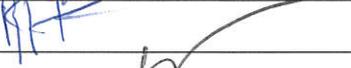
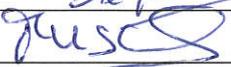
Comme convenue, le **COPIL 2** du projet **ADRIEN** se tiendra

**le mardi 4 décembre 2012**  
**de 13h45 à 17h45**  
**à l'INRA Orléans (salle des Services Généraux)**

Liste des membres conviés :

Organisme	Nom
INRA Orléans	M SERVOUSE Thomas *
	M LEHMANN Sébastien *



	Mme GUERIN Vanina *	
	Mme BERTELOOT Marie *	
	Mme SINDOU Catherine	
	Mme VIGUIER Brigitte	
	M VILLAR Marc *	
	Mme PASQUIER Catherine *	
	M GARCIA Jacques *	
	Mme MAGNOUX Emmanuelle *	
	Mme ROBINET Christelle *	
	M. ROUSSELET Jérôme *	
	M DOWKIW Arnaud *	
	M BERTEL Olivier	
AGGLO SIGOR	M THOMAS Alexis	
	Mme MERCIER-ROUSSEAU Angéline	
ARBOCENTRE	M DE LA ROCHERE Eric	
CRPF IDF-CENTRE	M SEVRIN Eric	
FREDON CENTRE	Mme MERIEAU Maryse	
	Mme MONTREUIL Farnaz	
	Mme PIERON Sophie	
VILLE DE FLEURY LES AUBRAIS	M CHEVALLIER Bernard	
	M MARCOLIN Gérard	
VILLE DE ST JEAN DE BRAYE	M ORANGE Jean-Pierre	
VILLE DE SARAN	M ROTA Philippe	
VILLE D'ORLEANS	M FLEURY Bernard	
ONF CGAF	M LAMANT Thierry *	
	Mme LEGUERROUE Bénédicte *	
	Mme MUSCH Brigitte *	
PLANTE & CITE	Mme GUTLEBEN Caroline	
UNIVERSITE ORLEANS - LBLGC	Mme BANKHEAD Stéphanie *	
	M LIEUTIER François	
	Mme MARTIN Carine *	
	Mme MIARD Florie*	

*INRA Aurife* *ADRIEN J-C*  
 Merci de faire suivre ce message aux CDD impliqués et dont je n'ai pas les adresses.

Les membres dont les noms sont suivis d'une \* participeront à un **Comité Technique restreint qui se tiendra le même jour de 9h30 à 12h au même endroit (objet : stratégie d'inventaire en Région + composantes génotypage du projet).**

L'ordre du jour provisoire du COPIL2 est le suivant :

*INRA Orléans*

*THIBAUT VANESSA*



1. 13h45 -14h05 Accueil (A.Dowkiw) - Approbation du CR du COPIL1 (voir ci-joint)
2. 14h10 -14h45 Résultats d'inventaire peupliers + mélèzes AggIO (T. Servouse, A.Dowkiw)
3. 14h50 - 15h05 Résultats préliminaires pins + cèdres AggIO (Vanessa, J.Rousselet)
4. 15h10 - 15h30 Résultats préliminaires puceron lanigère (F. Miard, S. Bankhead)
5. 15h35 - 16h00 Pause
6. 16h05 - 16h25 Outils et perspectives de génotypage (E. Magnoux, B. Leguerroue, V. Guerin)
7. 16h30 - 17h10 Stratégie d'inventaire en Région (JP Rossi, J Rousselet)
8. 17h15 - 17h45 Stratégie de communication

Dans l'attente de vous revoir tous bientôt, je me tiens à votre disposition pour tout aspect technique relatif à l'organisation de ce COPIL.

Bien cordialement,

A.DOWKIW

--



Unité Amélioration, Génétique et Physiologie Forestières  
*Forest Tree Improvement, Genetics, and Physiology Research Unit*

**Centre de Recherches d'Orléans**  
**2163 avenue de la Pomme de Pin**  
**CS 40001 ARDON**  
**45075 Orléans cedex 2 - France**

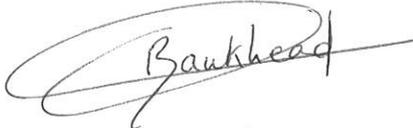
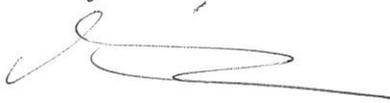
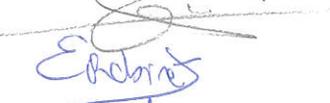
**Tél. + 33 2 38 41 78 00 / 80 12 (direct)**

— Pièces jointes : \_\_\_\_\_

COPIL1\_ADRIEN\_CR\_provisoire\_21112012.doc

3.0 Mo



NOM	ORGANISME	SIGNATURE
BANKHEAD Stéphanie	Université d'Orléans (LBLGC)	
MIARD Florie	Université d'Orléans (LBLGC)	
MARTIN Carine	Université d'Orléans (LBLGC)	
LAMANT Thierry	ONF - COAF	
MARTIN Jean-Jacques	INRA UEFA Angers	
MUSCH Brigitte	ONF - USC COAF	
LE GUEROUÉ Bénédicte	ONF - USC COAF	
DOWKIW Anouk	INRA AGPF	
GERIN Vanina	INRA AGPF	
BERTELOOT Marie	INRA Inforol	
SERVOUSE Thomy	UE GBFOR	
IABAUCT Vanessa	INRA URZF	
Garca Jacques	INRA URZF	
Pichonnet Christelle	INRA URZF	
MAGNOUX Emmanuelle	INRA URZF	
Rousselet Jérôme	INRA URZF	





COTECH 2 & COPIL 2

Mardi 4 décembre 2012 – 9h30 à 12h00

INRA ORLEANS



---

## COTECH 2

Mardi 4 décembre 2012 – 9h30 à 12h00

Présents : cf liste d'émargement annexée

### Relevé de décisions

#### - **Génétique du paysage de la processionnaire (Tâche 4) :**

- Validation du jeu de données définitif pour analyse

Dans la zone d'étude de 60 000 km<sup>2</sup> centrée sur la Région Centre, 5 à 15 chenilles avaient été collectées par quadrat de 16x16 km. Le projet prévoyait 2 niveaux de résolution spatiale pour le génotypage : 5 individus par quadrat de 32 x 32 km (résolution faible) ou bien 5 individus par quadrat de 16 x 16 km (résolution fine). Suite à la présentation des résultats de la grille 32, et au vu de l'avancement des travaux et des besoins de l'analyse paysagère, l'INRA URZF s'est engagé à travailler à la résolution la plus fine. Ce sont au total 1500 individus qui ont été génotypés parmi lesquels 1211 n'ayant pas plus d'une donnée manquante seront analysés.

Concernant le choix des marqueurs moléculaires mis en œuvre, le projet prévoyait un nombre compris entre 10 et 15. Ce sont au final 19 marqueurs qui ont été mis en œuvre dont 11 présentent une qualité et une fiabilité optimales pour l'analyse.

- Arbitrages budgétaires

Il a été signalé au membres du COTECH que 2 600 € ont été transférés de la ligne « fonctionnement » à la ligne « personnel » sur l'exercice budgétaire afin d'indemniser un stagiaire de M2 de l'Université d'Orléans (Simon Laubray – dates xxx) dont le sujet de stage couvre l'action 3 de la tâche 4 (Génétique du paysage de la processionnaire du Pin).

#### - **Puceron :**

- Validation de la stratégie d'échantillonnage (choix des communes sur la base de la mesure faite par Florie sur 3 communes).

#### - **Inventaires des arbres hôtes en secteur urbain (Tâche 1)**

- Action 2 (peupliers + mélèzes)

Le projet initial prévoyait deux niveaux de priorité pour les inventaires peupliers + mélèzes en secteur urbain. Etaient classées en priorité 1 les communes partenaires du projet (Fleury les Aubrais, Saran, St Jean de Braye ) + Orléans (60km<sup>2</sup>) et en priorité 2 Semoy, Saint Jean de la Ruelle, Ormes, Ingré, La

Chapelle Saint-Mesmin (+ 60 km<sup>2</sup>). Ces objectifs ont été largement dépassés puisque ce sont au final 15 communes qui ont été inventoriées (Boulay les Barres, Bucy St Liphard, Cercottes, Chiangy, chevilly, Fleury, Gidy, La Chapelle St Mesmin, Ormes, Ingré, Saran, Semoy, st Ay, St Jean de Braye, St Jean de la Ruelle). Plus de 23 000 arbres ont été recensés.

Concernant Orléans, sur laquelle un inventaire du patrimoine arboré municipal a été conduit par la ville préalablement à ce projet, le COTECH a acté l'utilité de procéder à un inventaire prenant en compte les terrains privés.

- Action 1 (Pins, Cèdres et Douglas)

Sur la base d'une première prospection portant sur 387 ha de la commune de st Jean de Braye et des résultats de l'inventaire peuplier, il est apparu nécessaire de réallouer 2 mois de CDD de l'inventaire des écopaysages régionaux non forestiers vers l'inventaire urbain. Un ordre de priorité a été établi : Saint Jean de Braye, Fleury les Aubrais, Saran, Orléans Nord, Semoy, puis les autres communes inventoriées pour les peupliers.

Le COTECH a été informé de la volonté de l'INRA-URZF de rechercher des financements complémentaires pour l'inventaire des écopaysages régionaux.

Le formulaire de saisie terrain (informations collectées) a été présenté au COTECH et validé. Il comporte les champs : xxxxxxxxxxxxxx

- **Inventaires des nids de processionnaire (Tâche 4)**

Cet inventaire étant réalisé conjointement à l'inventaire des arbres hôtes, il explique en grande partie la réallocation de mois de CDD évoquée ci-dessus.

Le COTECH a validé le choix de ne pas procéder à l'inventaire des nids dans les écopaysages non forestiers de la Région. Cette mesure n'apparaissait pas comme prioritaire au vu des moyens humains à mobiliser pour une zone de faible étendue. Elle est largement compensée par l'approche de génétique du paysage conduite, quant à elle, sur l'ensemble du territoire régional et qui est apparue plus pertinente en matière de mesure de connectivité.

- **Inventaires des arbres hôtes dans les écopaysages régionaux non forestiers (Tâche 2)**

Deux stratégies d'échantillonnage ont été présentées au COTECH. La première consistait à inventorier un grand nombre de zones de petite superficie sur l'ensemble du territoire régional, la seconde à inventorier un petit nombre de zones de grande superficie. Pour des raisons évidentes d'organisation du travail et de coûts, la seconde option a été validée par le COTECH. Ce choix a pour conséquence prévisible de conduire à des modèles statistiques de distribution plus robustes mais plus spécifiques de l'écopaysage étudié.

La question du choix du type d'écopaysages à étudier s'est donc imposée. Le milieu urbain a été couvert par l'inventaire réalisé dans l'agglomération orléanaise. Conformément aux principes établis à l'élaboration de ce projet, les écopaysages à dominante forestière ont été écartés car inventoriés par l'IFN. Le choix devait donc se porter sur les différents types d'écopaysages à dominante agricole. La Beauce a été retenue comme modèle d'écopaysage à dominante « grandes cultures » et la Vallée de Germigny comme écopaysage à dominante prairiale.

Sur la base d'un jeu de données préliminaire Pins/Cèdres/Douglas acquis en Beauce (22 x 22 km), il a été conclu que la superficie minimale à inventorier pour ajuster un modèle statistique de distribution est comprise entre 10 x 10 km et 15 x 15 km.

Il a été décidé que les secteurs inventoriés seraient identiques pour l'ensemble des espèces hôtes traitées.

---

COPIL 2

Mardi 4 décembre 2012 – 13h45 à 17h45

### **Ordre du jour**

Supports de présentation en annexe de ce document

1. **13h45 -14h05 Accueil (A.Dowkiw) - Approbation du CR du COPIL1**
2. **14h10 -14h45 Résultats d'inventaire peupliers + mélèzes AggLO (T. Servouse, A.Dowkiw)**
3. **14h50 - 15h05 Résultats préliminaires pins + cèdres AggLO (Vanessa, J.Rousselet)**
4. **15h10 - 15h30 Résultats préliminaires puceron lanigère (F. Miard, S. Bankhead)**
5. **15h35 - 16h00 Pause**
6. **16h05 - 16h25 Outils et perspectives de géotypage (E. Magnoux, B. Leguerroue, V. Guerin)**
7. **16h30 - 17h10 Stratégie d'inventaire en Région (JP Rossi, J Rousselet)**
8. **17h15 - 17h45 Stratégie de communication**

Les décisions du COTECH ont été soumises au COPIL pour approbation.

